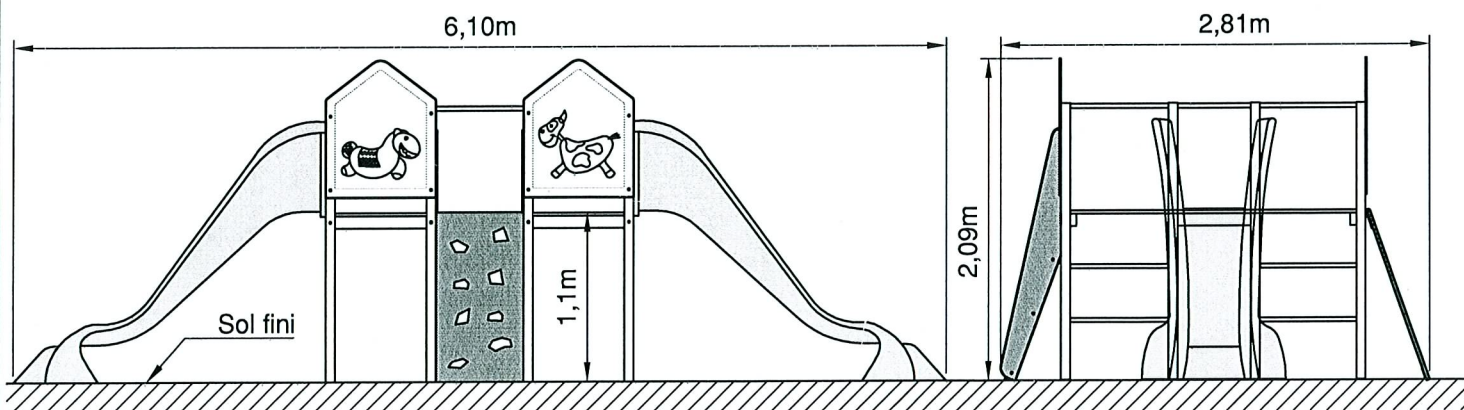
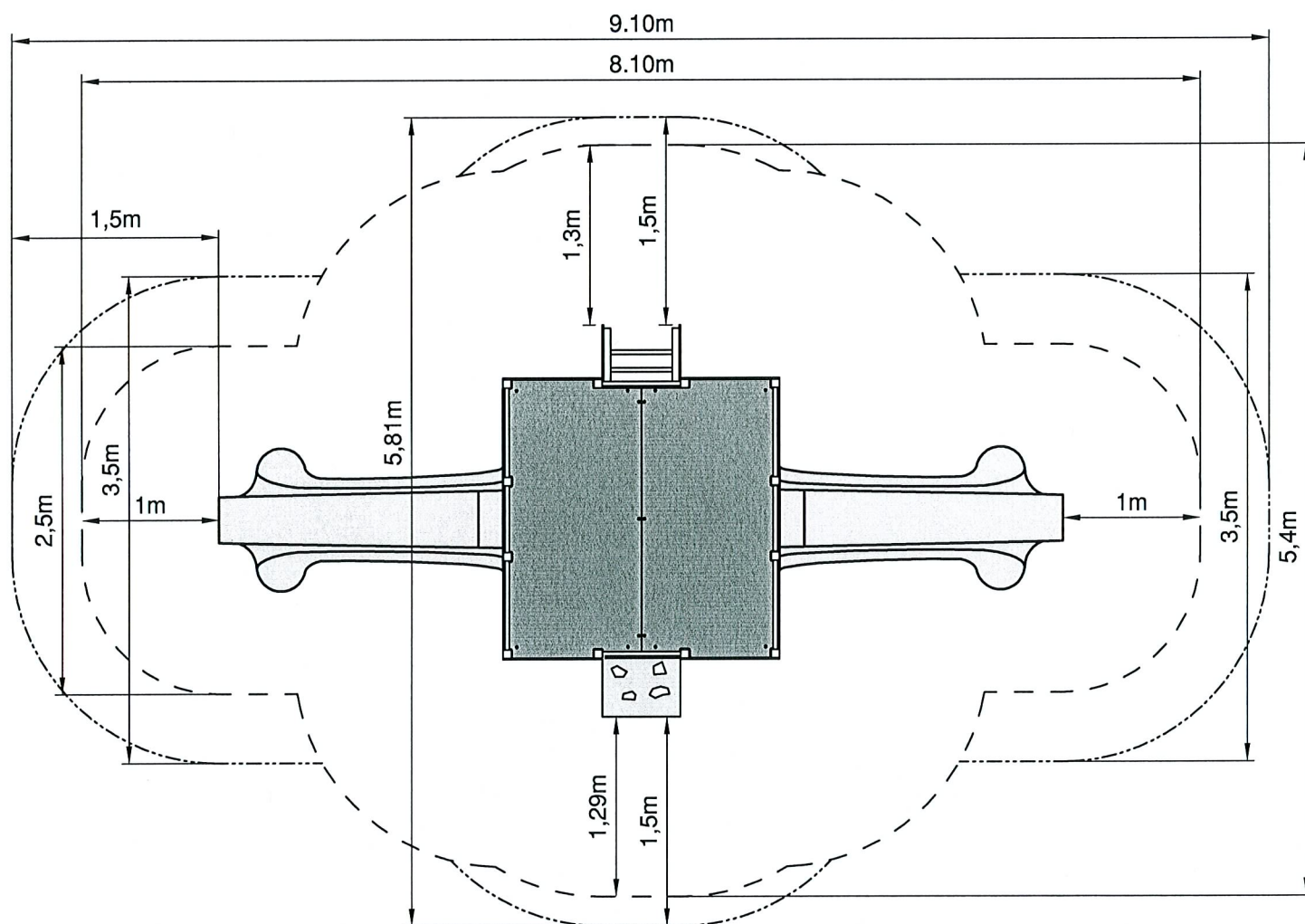


Encombrement du jeu



Position du jeu par rapport à l'espace minimal libre et à la surface d'impact.



----- Espace minimal libre
Hauteur: 2,9m

----- Surface d'impact
Hauteur de chute: 1,10m

Toutes les cotes des espaces sont des cotes minimales.

sport france

Lieu dit "Les Murets"
60820 BORAN S/OISE
Tél. 03 44 21 90 40
Fax 03 44 21 28 45

Echelle : 1.50

Date : 14/04/04



Dessiné par : M. ROTHE

Vérifié par :

TOUR MON VILLAGE

Encombrement

Modifications

02

01

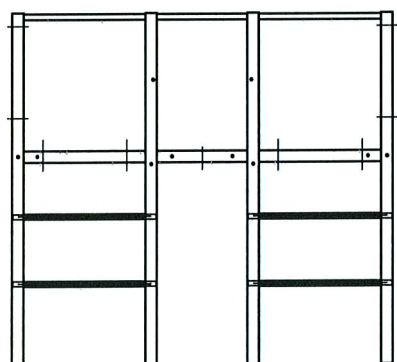
00

Réf. Sport France

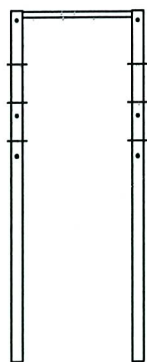
5892P SB/CH

Client

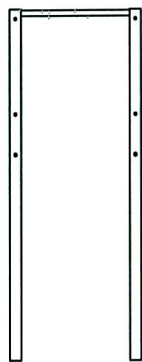
Page 1/11



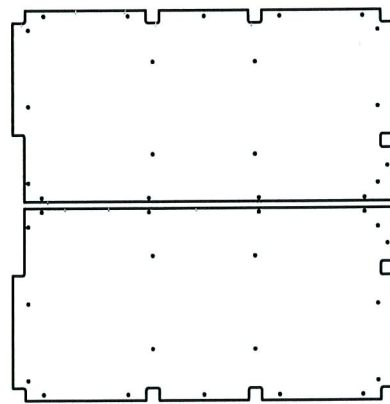
1



2



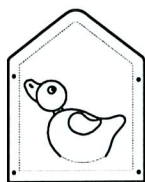
3



4



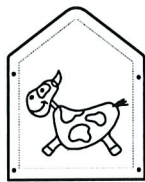
5



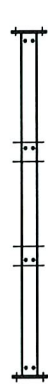
6



7



8



9



10



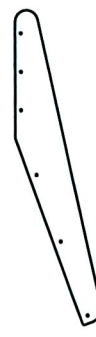
11



12



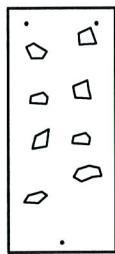
13



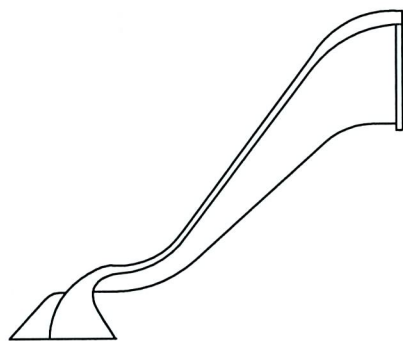
14



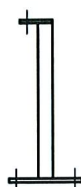
15



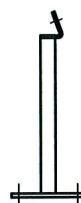
16



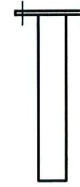
17



18



19



20



21



22



23



24



25



26



27



28



29



30



31



32



33



34



35



36



37



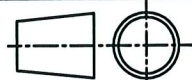
38

sport france

Lieu dit "Les Murets"
60820 BORAN S/OISE
Tél. 03 44 21 90 40
Fax 03 44 21 28 45

Echelle : ~

Date : 14/04/04



Dessiné par : M. ROTHE

Vérifié par :

TOUR MON VILLAGE

Nomenclature

Modifications

02

01

00

Réf. Sport France

5892P SB/CH

Client

Page 2/11

38	Cache-écrou		124	
37	Ecrou frein M12			
36	Ecrou frein M10		4	
35	Ecrou frein M8		101	
34	Rondelle M12			
33	Rondelle M10		4	
32	Rondelle M8		101	
31	Vis TRCC M10/120		4	
30	Vis TRCC M8/120		6	
29	Vis TRCC M8/100		44	
28	Vis TRCC M8/90		12	
27	Vis TRCC M8/80		30	
26	Vis TRCC M8/70		4	
25	Vis poêlier M8/50		5	
24	Vis H M12/40			
23	Vis H M10/30			
22	Equerre de scellement du mur d'escalade type CH		1	
21	Cheville HSA-K M10/140 scellement type CH		19	
20	Pied de scellement du jeu type SB			
19	Pied de scellement du mur d'escalade type SB			
18	Pied de scellement glissière type SB			
17	Glissière ht. 1,10m		2	
16	Mur d'escalade		1	
15	Equerre d'assemblage du mur d'escalade		2	
14	Panneau d'habillage des côtés de l'échelle		2	
13	Echelle type SB ou CH		1	
12	Entretoise support plancher		4	
11	Renfort latéral plancher côté mur d'escalade		1	
10	Renfort latéral plancher côté échelle d'accès		1	
9	Renfort central plancher		1	
8	Décor		1	
7	Décor		1	
6	Décor		1	
5	Décor		1	
4	Plancher en 2 parties		1	
3	Elément côté mur d'escalade type SB ou CH		1	
2	Elément côté échelle inclinée type SB ou CH		1	
1	Elément côté échelles verticales+ glissières type SB ou CH		2	
Repère	Désignation		Nombre Config CH	


sport france

Lieu dit "Les Murets"
60820 BORAN S/OISE
Tél. 03 44 21 90 40
Fax 03 44 21 28 45

Echelle : ~

Date : 14/04/04



Dessiné par : M. ROTHE

Vérifié par : *Alpéret*

TOUR MON VILLAGE

Nomenclature

Modifications

02

01

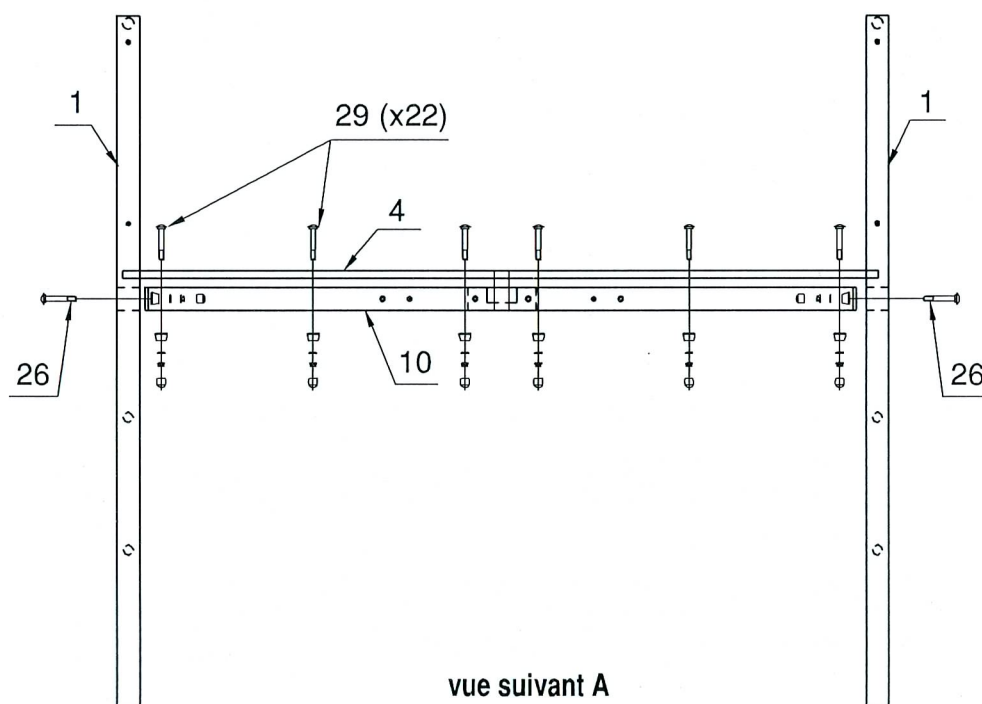
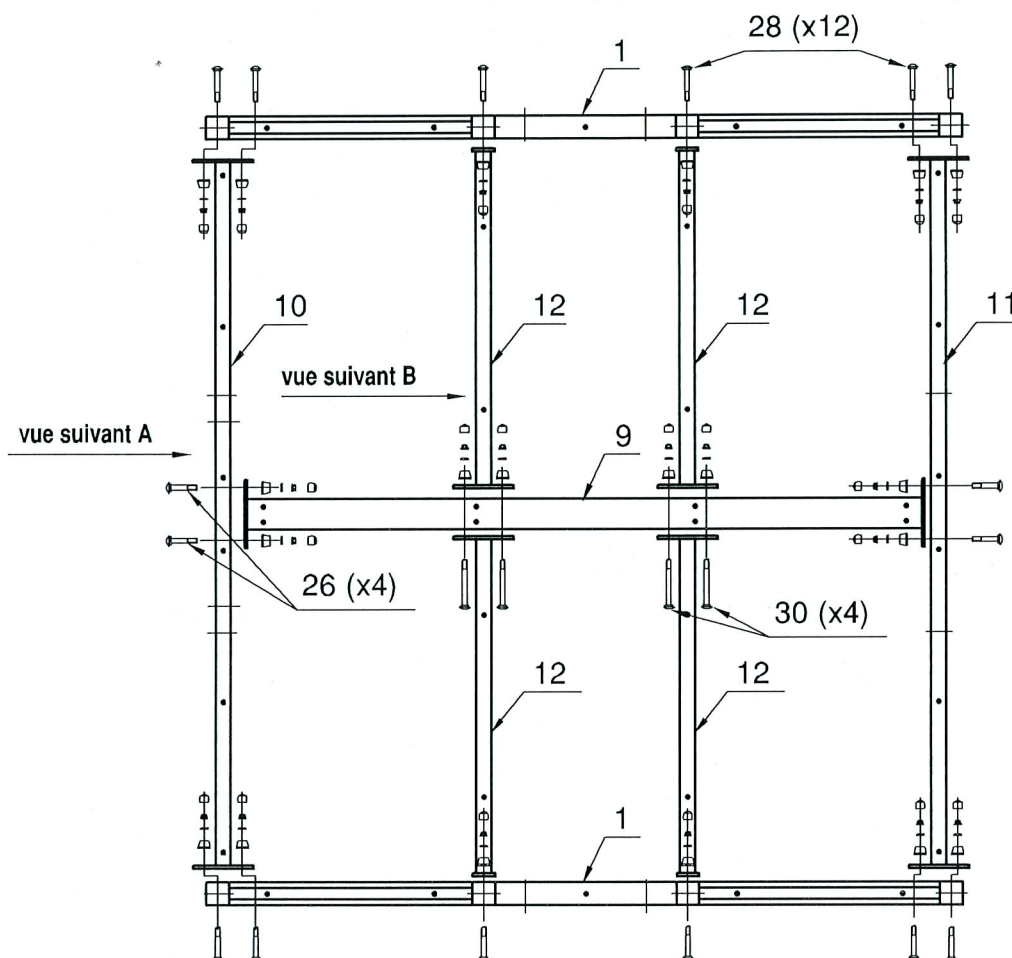
00

Réf. Sport France

5892P SB/CH

Client

Page 3/11



sport france

Lieu dit "Les Murets"
60820 BORAN S/OISE
Tél. 03 44 21 90 40
Fax 03 44 21 28 45

Echelle : 1/20

Date : 14/04/04



Dessiné par : M. ROTHE

Vérifié par : *Alp 015*

Modifications

02

01

00

TOUR MON VILLAGE

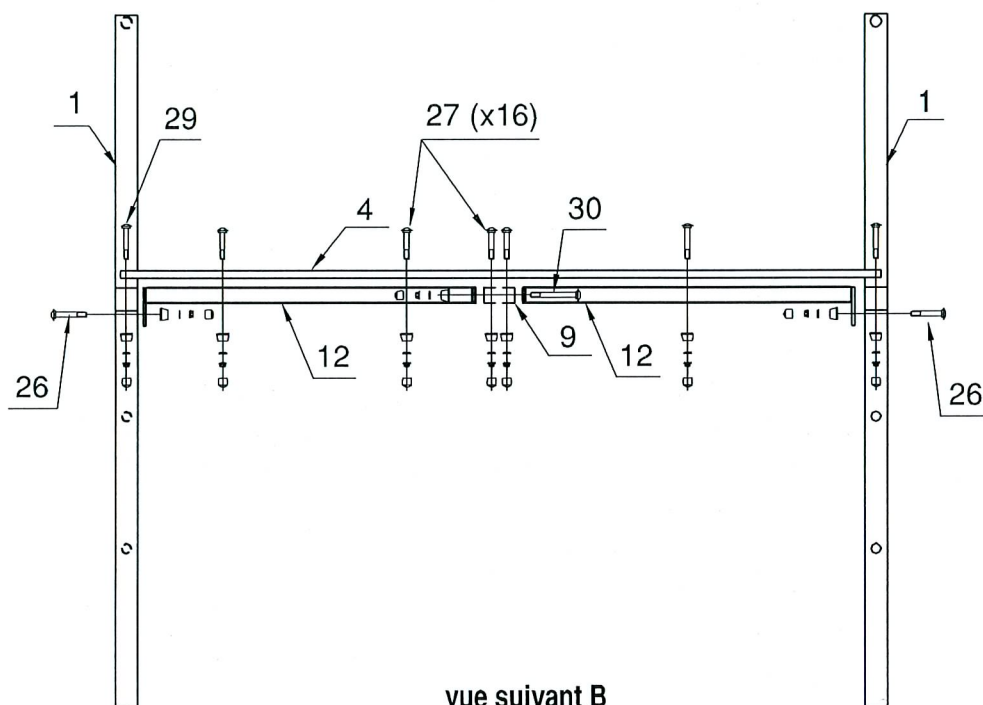
Montage du plancher

Réf. Sport France

5892P SB/CH

Client

Page 4/11



Notice de montage :

Outils nécessaires : clé de 13, marteau.

Montage de la tour :

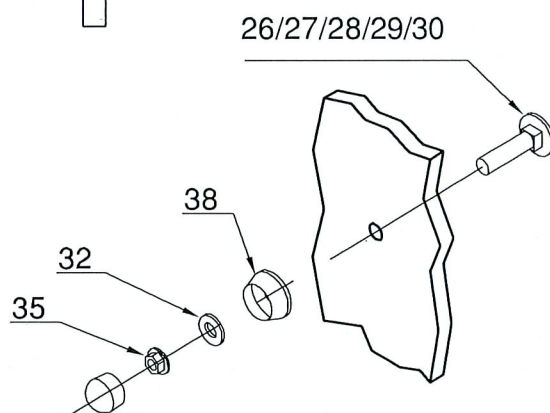
Le montage s'effectuera par trois personnes au minimum

1 - Assembler les renforts (10 et 11) sur les éléments côté échelle verticale (1) à l'aide des vis TRCC M8/90 (28), du corps des cache-écrous (38), des rondelles M8 (32) et des écrous frein M8 (35).

2 - Fixer le renfort central plancher (9) sur les renforts (10 et 11) à l'aide des vis TRCC M8/70 (26), puis les entretoises (12) sur le renfort central (9) à l'aide des vis TRCC M8/120 (30) et sur les éléments côté échelle verticale (1) à l'aide des vis TRCC M8/90 (28), du corps des cache-écrous (38), des rondelles M8 (32) et des écrous frein M8 (35).

3 - Fixer le plancher (4) sur les renforts (10 et 11), sur les éléments côté échelle verticale (1) à l'aide des vis TRCC M8/100 (29), sur les entretoises (12) et sur le renfort central (9) à l'aide des vis TRCC M8/80 (27), du corps des cache-écrous (38), des rondelles M8 (32) et des écrous frein M8 (35).

4 - Resserrer l'ensemble des fixations et mettre le capuchon des cache-écrous (38).



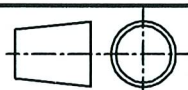
Montage identique pour toutes les vis sauf indication contraire.

sport france

Lieu dit "Les Murets"
60820 BORAN S/OISE
Tél. 03 44 21 90 40
Fax 03 44 21 28 45

Echelle : 1/20

Date : 21/04/04



Dessiné par : M. ROTHE

Vérifié par : *Aupetit*

Modifications

02

01

00

TOUR MON VILLAGE

Montage du plancher

Réf. Sport France

5892P SB/CH

Client

Page 5/11

Outils nécessaires : clé de 13, clé de 17, tournevis, marteau.

MONTAGE DE LA TOUR :

- 5- Assembler l'élément côté échelle inclinée (2) sur le renfort latéral (10) à l'aide des vis TRCC M10/120 (31), du corps des cache-écrous (38), des rondelles M10 (33) et des écrous frein M10 (36). Les capuchons des cache-écrous (38) seront mis ultérieurement après un dernier serrage.
- 6- Assembler l'élément côté mur d'escalade (3) sur le renfort latéral (11) en procédant comme précédemment.
- 7- Fixer les panneaux supérieurs (5 et 6) sur les éléments (1 et 2) à l'aide des vis TRCC M8/100 (29), des cache-écrous (38), des rondelles M8 (32) et des écrous frein M8 (35). Les capuchons des cache-écrous (38) seront mis ultérieurement après un dernier serrage..
- 8- Fixer les panneaux supérieurs (7 et 8) sur les éléments (1 et 3) en procédant comme précédemment.
- 9- Resserer l'ensemble du montage et mettre les capuchons des cache-écrous (34).

MONTAGE DE L'ECHELLE, DU MUR D'ESCALADE ET DES GLISSIERES :

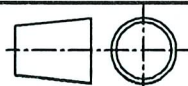
- 1- Monter les panneaux d'habillage (14) sur les côtés de l'échelle (13) à l'aide des vis TRCC M8/80 (27), des rondelles M8 (32), des écrous frein M8 (35) sans oublier les cache-écrous (38).
- 2- Assembler l'échelle (13) sur le renfort latéral (10) par deux vis TRCC M8/120 (30), et fixer les panneaux d'habillage de l'échelle (14) sur l'élément côté échelle (2) à l'aide des vis TRCC M8/100 (29), des rondelles M8 (32), des écrous frein M8 (35) sans oublier les cache-écrous (38).
- 3- Solidariser le mur d'escalade (16) au plancher (4) de la plate-forme par deux équerres (15), des vis poêliers M8/50 (25), des rondelles M8 (32) et des écrous frein M8 (35), sans oublier les cache-écrous (38).
- 4- Fixer les glissières (17) sur les éléments (1) à l'aide des vis TRCC M8/80 (27), des rondelles M8 (32), des écrous frein M8 (35) sans oublier les cache-écrous (38).
- 5- Resserer l'ensemble du montage sans oublier de mettre les capuchons des cache-écrous (38).



Lieu dit "Les Murets"
60820 BORAN S/OISE
Tél. 03 44 21 90 40
Fax 03 44 21 28 45

Echelle : ~

Date : 21/04/04



Dessiné par : M. ROTHE

Vérifié par : *Aupetit*

TOUR MON VILLAGE

Montage du jeu

Modifications

02

01

00

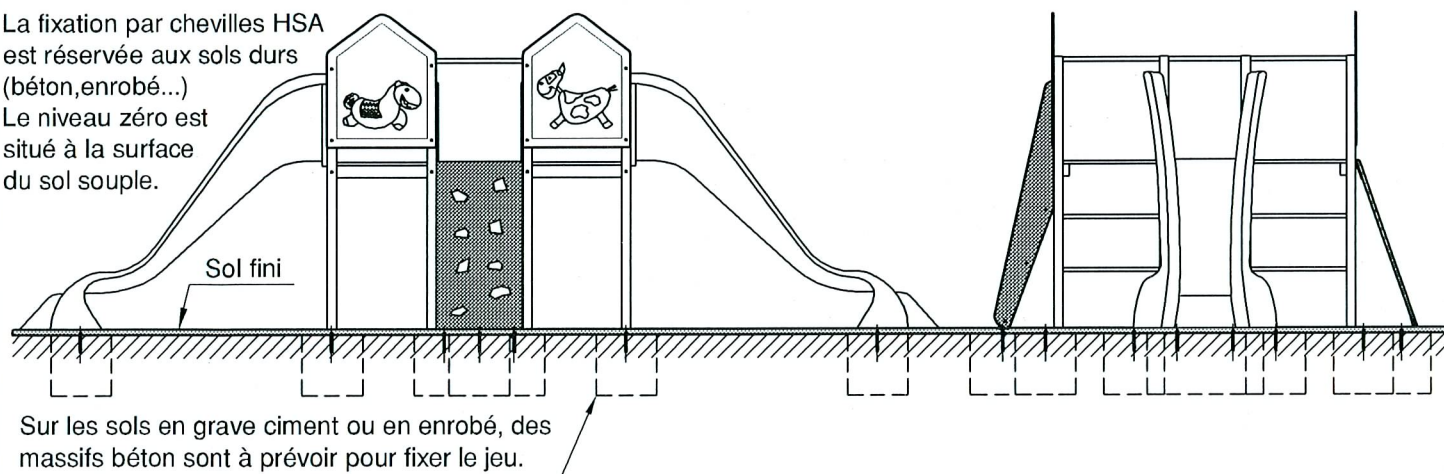
Réf. Sport France

5892P SB/CH

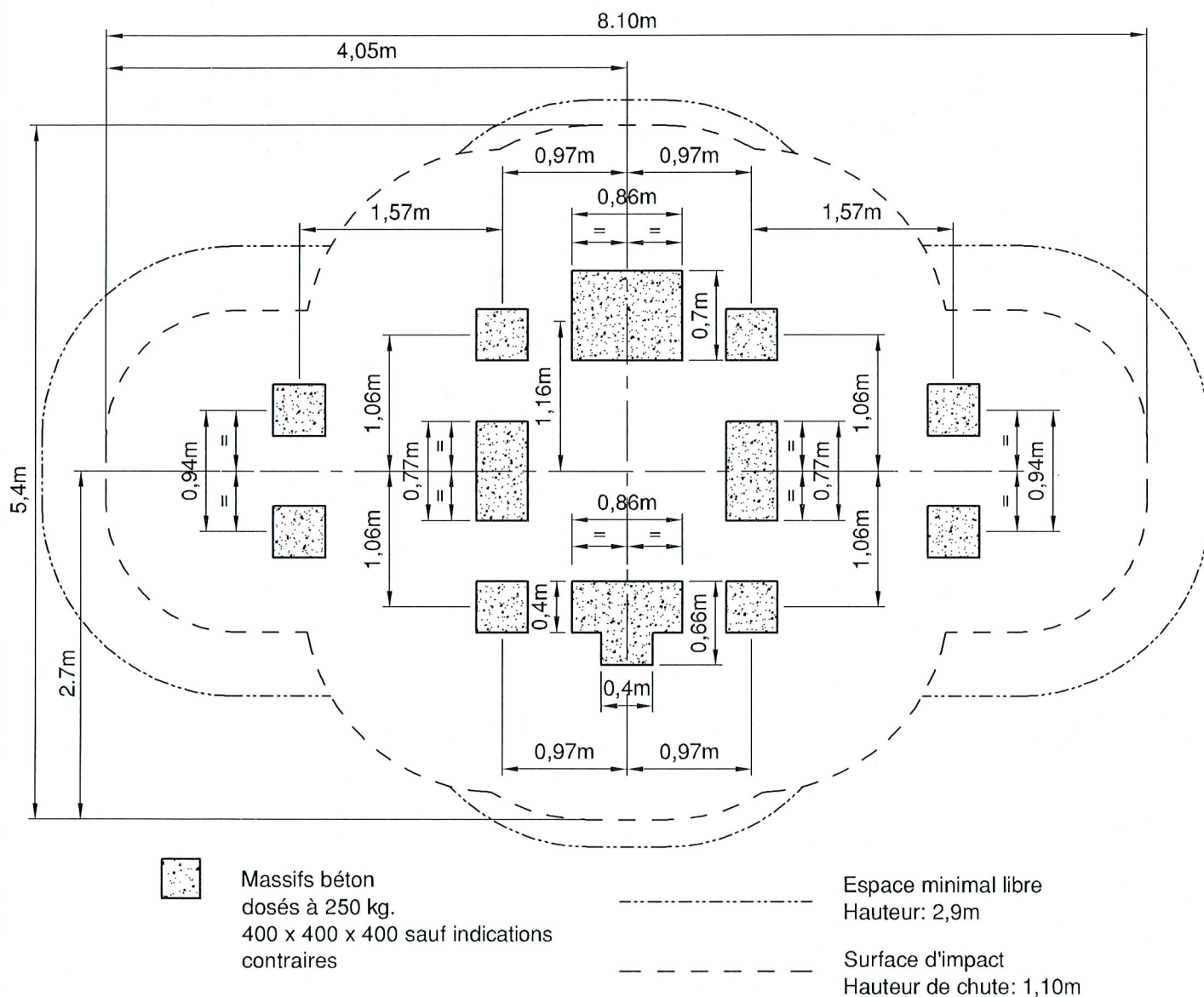
Client

Page 7/11

La fixation par chevilles HSA est réservée aux sols durs (béton, enrobé...)
Le niveau zéro est situé à la surface du sol souple.



Position des massifs béton éventuels sur sol souple (dalles ou sol coulé)



Toutes les cotes des espaces sont des cotes minimales.

sport france

Lieu dit "Les Murets"
60820 BORAN S/OISE
Tél. 03 44 21 90 40
Fax 03 44 21 28 45

Echelle : 1/50

Date : 021/04/04



Dessiné par : M. ROTHE

Vérifié par : *Aupetit*

TOUR MON VILLAGE

Fixation du jeu par chevilles à frapper

Implantation des massifs béton éventuels

Modifications

02

01

00

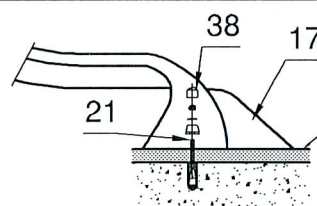
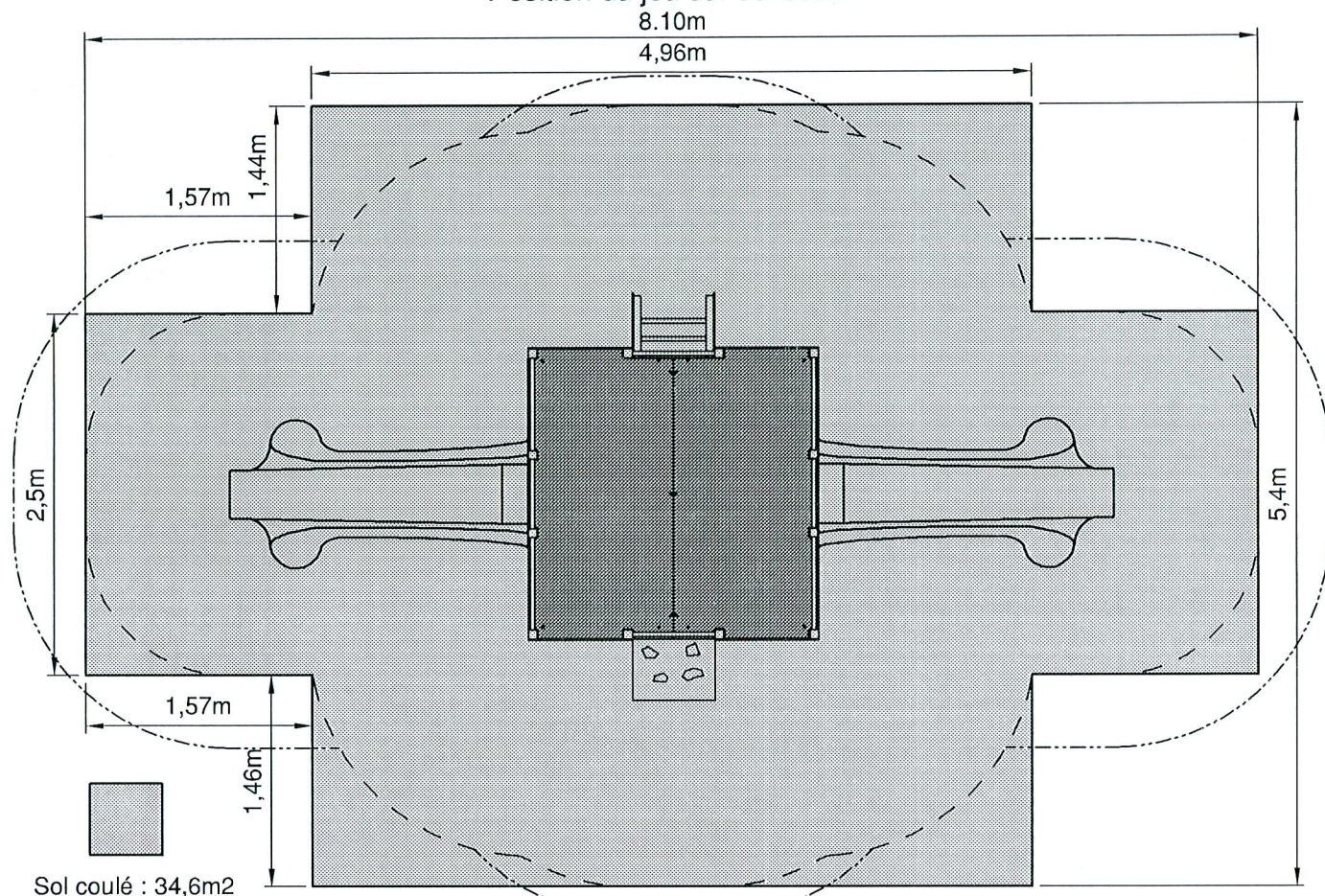
Réf. Sport France

5892P CH

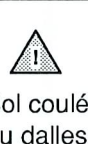
Client

Page 8/11

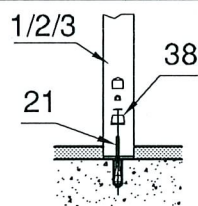
Position du jeu sur sol coulé.



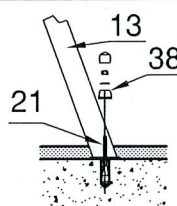
Fixation des glissières.



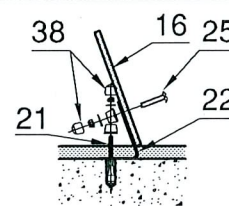
Sol coulé
ou dalles



Fixation des
pieds du jeu.



Fixation des pieds
de l'échelle inclinée.



Fixation de l'équerre de
scellement du mur d'escalade.

Important :

Le jeu est surélevé de 40mm, cette valeur correspond à l'épaisseur des dalles Sport France. Dans le cas d'une pose avec sol coulé, il faut prévoir la même épaisseur à l'arrivée de la glissière, ainsi qu'à la base du jeu. Ceci afin de rattraper la différence de hauteur entre notre fabrication et l'épaisseur du sol coulé équivalent à une même H.I.C.

Notice de montage :

Outils nécessaires : clé de 17, marteau, et perceuse avec foret Ø10.

1 - La mise en place du jeu s'effectuera sur un terrain plan et horizontal.

2 - Positionner le jeu sur les massifs en suivant les indications du plan de scellement, et en s'assurant au préalable que l'espace minimal libre autour du jeu est respecté.

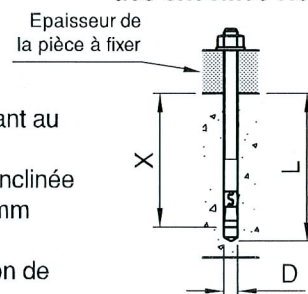
3 - Pour la pose au travers des platines de scellement des éléments (1/2/3), des pieds de l'échelle inclinée (13) et de l'équerre (22) du mur d'escalade (16), percer au Ø D= 10mm sur une profondeur L= 130mm de sorte que les chevilles HSA M10 (21) aient une profondeur d'implantation X= 115mm.

Percer au Ø D= 10mm sur une profondeur L= 90mm pour les chevilles HSA M10, assurant la fixation de l'extrémité des glissières (17), sur une profondeur d'implantation X= 75mm.

4 - Fixer le jeu avec les rondelles M10 et les écrous frein M10, sans oublier de mettre les cache-écrous et leurs capuchons (38).

5 - Effectuer enfin la pose et finition du sol de réception.

Principe de pose des chevilles HSA.



sport france

Lieu dit "Les Murets"
60820 BORAN S/OISE
Tél. 03 44 21 90 40
Fax 03 44 21 28 45

Echelle : 1/50

Date : 21/04/04



Dessiné par : M. ROTHE

Vérifié par : *Aupetit*

TOUR MON VILLAGE

Montage du jeu avec chevilles à frapper

Modifications

02

01

00

Réf. Sport France

5892P CH

Client

Page 9/11

Nom du jeu : TOUR MON VILLAGE
Identification : 5892P
Nom du fournisseur : SPORT FRANCE
Adresse du fournisseur : Lieu dit "LES MURETS" 60820 BORAN SUR OISE
Téléphone : 03 44 21 90 40
Télécopie : 03 44 21 28 45

Tranche d'age : 3 à 12 ans
Zone d'implantation conseillée : Terrain plan (intérieur et extérieur), pour éviter une trop forte température, la glissière ne doit pas être orientée vers le quart sud-ouest / sud-est.

Conseil d'implantation : Afin de limiter les risques de bousculades, il est vivement conseillé de sectoriser par groupes d'âges les espaces de jeux (ex : un réservé aux 3/6 ans et un autre pour les 6/12 ans).

Zone d'implantation déconseillée : Terrain en pente
Espace Minimal d'implantation : Voir plan
Nature de la surface d'impact : Voir plan suivant le type d'implantation
Nature des fondations : Suivant le type de sol :

- Massifs béton dosé à 250 kg enfouis de 50 cm Utilisables sur sol fluent
- Temps de séchage nécessaire : 1 semaine
- Chevilles à frapper
- Utilisables sur dalle en béton ou massifs (enrobé...)

Masse de la partie la plus lourde : xx Kg

Après le montage, procéder à la vérification des assemblages (serrages des boulons) et des scellements.

Effectuer un contrôle visuel de routine avant la mise en service du jeu.

Toutes les pièces de rechange sont disponibles chez le fabricant.

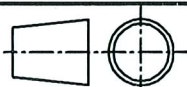
Le jeu est conforme aux normes EN 1176-1 : 1998 (généralités sur les équipements d'aires de jeu) et EN 1176-3 : 1998 (exigences de sécurité et méthodes d'essai complémentaires spécifiques aux toboggans).



Lieu dit "Les Murets"
 60820 BORAN S/OISE
 Tél. 03 44 21 90 40
 Fax 03 44 21 28 45

Echelle : ~

Date : 21/04/04



Dessiné par : M. ROTHE

Vérifié par : *Aupetit*

Modifications

02

01

00

TOUR MON VILLAGE

Notice du fabricant

Réf. Sport France

5892P SB/CH

Client

Page 10/11

CONTROLE ET MAINTENANCE

(d'après les normes EN 1176-1 : 1998 et EN 1176-7 : 1997)

La fréquence des contrôles augmente en fonction de :

- utilisation intensive.
- vandalisme.
- pollution ou air marin
- âge du jeu

Outils à utiliser : clé de 13, clé de 17, clé de 19.

1. Inspection visuelle de routine

L'inspection visuelle de routine a pour but d'identifier les risques manifestes qui peuvent résulter d'actes de vandalisme, de l'utilisation ou des conditions météorologiques.

Exemples : propreté, état de la surface, fondations apparentes, arêtes vives, pièces manquantes, usure excessive des pièces mobiles, intégrité de la structure, ...

Entretenir les espaces libres.

Remettre le sol fluent (sable, gravier, écorces ou copeaux) au niveau zéro.

Fréquence du contrôle : - 1 fois par jour si le jeu est soumis à un usage intensif ou s'il est l'objet de vandalisme

- 1 fois par semaine dans les autres cas

2. Inspection fonctionnelle

L'inspection fonctionnelle est un contrôle plus approfondi qui a pour but de vérifier le fonctionnement et la stabilité de l'équipement, et en particulier de déceler les éventuels signes d'usure. Pendant cette inspection, il convient de vérifier le serrage des boulons. Vérifier aussi l'accès libre aux orifices de drainage s'ils existent.

Il convient de porter une attention particulière aux éléments scellés de manière définitive.

Vérifier la stabilité du jeu en le secouant.

Fréquence du contrôle : - 1 fois par mois si le jeu est soumis à un usage intensif ou s'il est l'objet de vandalisme

- 1 fois tous les trois mois dans les autres cas

Une inspection fonctionnelle sera réalisée 2 semaines après la pose du jeu. Resserrer toutes les fixations durant le contrôle.

3. Inspection annuelle principale

L'inspection annuelle principale est effectuée pour constater le niveau de sûreté globale de l'équipement, des fondations et du sol amortissant (effet des intempéries, pourrissement ou corrosion) et les éventuelles variations du niveau de sûreté des équipements qui ont fait l'objet de réparations, ou des éléments qui ont été ajoutés ou remplacés. Si possible, déterrer les moyens de scellement (massifs béton ou socles) pour vérifier leur état.

Fréquence du contrôle : minimum 1 fois par an

Interdire l'accès au jeu pendant les inspections fonctionnelles et annuelles, par exemple en entourant la zone de ruban ou de barrières.

Si, lors d'un contrôle, on constate l'existence de graves détériorations menaçant la sécurité de l'enfant, il est recommandé d'y remédier sans délai. Si cela n'est pas possible, il convient d'empêcher toute utilisation du jeu.

4. Nettoyage

Nettoyer le jeu 2 fois par an pour les maternelles, 2 à 4 fois par an pour les HLM à l'aide de détergents non nocifs (ex : eau savonneuse) avec de l'eau sous pression à une température de 15 à 30°.



Lieu dit "Les Murets"
60820 BORAN S/OISE
Tél. 03 44 21 90 40
Fax 03 44 21 28 45

Echelle : ~

Date : 21/04/04



Dessiné par : M. ROTHE

Vérifié par : *Aupetit*

TOUR MON VILLAGE

Contrôle et maintenance

Modifications

02

01

00

Réf. Sport France

5892P SB/CH

Client

Page 11/11